



Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Arianna ARDESI

9, rue des Halles

75001 Paris - FRANCE

Tél. + 33 1 44 88 22 88

Fax + 33 1 40 39 06 62

Courriel : a.ardesi@aimf.asso.fr

Site internet : www.aimf.asso.fr

Délégation de l'Union européenne au Bénin

Javier MEDRANO ADAN

01 BP 910

Cotonou - BENIN

Tél: +229 21 31 26 17

Fax: +229 21 31 53 28

Courriel : Carlos-Javier.MEDRANO-ADAN@ec.europa.eu

Crédits photographiques (de gauche à droite)

Int : ©AIMF, Bamako, Mali. ©Gilles Walusinski, St. Louis du Sénégal. ©UNESCO, Oualata, Mauritanie. Ext : ©Sébastien Moriset, Cidade Velha, Cap Vert. ©Grand Bassam, Côte d'Ivoire. ©UNESCO, Palais Royal d'Abomey, Bénin.

Ce programme est mis en œuvre par l'AIMF et ses partenaires. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.

« L'Union européenne est constituée de 27 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles.

L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne. »

Programme « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales »

Patrimoine culturel et Développement local



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Ce projet est mis en œuvre par l'Association Internationale des Maires Francophones, 14 partenaires et 7 associés

Protection et valorisation durables du patrimoine culturel
Renforcement des capacités des collectivités locales d'Afrique de l'Ouest



Objectif

La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine culturel représentent un enjeu culturel, social et économique pour le développement des territoires et la lutte contre la pauvreté.

L'implication des collectivités locales est essentielle dans ce domaine.

Ce projet vise à renforcer les capacités et la légitimité des autorités locales à intervenir directement dans les activités de développement basées sur les qualités patrimoniales de leur territoire.

Activités

- Etude sur l'offre de formation existante, les besoins et les attentes des collectivités locales en matière de patrimoine culturel et développement durable.
- Conception et mise en œuvre de formations :
 - Modules à l'attention des élus : 4 Ateliers de « sensibilisation » multi-acteurs, nationaux ; 2 Séminaires d'échange régionaux.
 - Modules à l'attention des techniciens municipaux : 4 Ateliers multi-acteurs nationaux ; 2 Cours d'approfondissement régionaux.
- Communication sur les activités du projet et leurs résultats.
- Mise en réseau des « villes patrimoniales » en Afrique de l'Ouest.

Une méthode commune et partagée

- Un partenariat entre collectivités locales et institutions de formation pour élaborer une stratégie pilote de renforcement des capacités d'intervention des élus.
- Une équipe pédagogique internationale, multidisciplinaire et intersectorielle.
- Des modules de formation adaptés à chaque pays.
- Une volonté affirmée des partenaires de formation d'ancrer progressivement le renforcement des capacités des collectivités locales dans leurs cursus.
- Un outil technique de partage d'informations pour engager des réflexions sur les sujets d'intérêt commun.
- Un programme de capitalisation et de diffusion des résultats.

Résultats

- Une connaissance approfondie des besoins de formation au niveau local sur la thématique du patrimoine comme levier de développement.
- Des décideurs sensibilisés à l'intégration de la dimension patrimoniale dans les projets de développement.
- L'ensemble des acteurs du patrimoine sensibilisés à une approche intégrée impliquant services de l'Etat, autorités locales et représentants de la société civile.
- Des techniciens formés afin de garantir une meilleure maîtrise des volets patrimoniaux des projets des autorités locales.
- Un réseau permanent des « villes patrimoniales » en Afrique de l'Ouest.

Partenaires

Association Nationale des Communes du Bénin
Association Nationale des Municipalités du Cap Vert
Association des Municipalités du Mali
Association des Maires de Mauritanie
Association des Maires du Sénégal
Partenariat pour le Développement Municipal
Ville de Grand Bassam
Ville de Praia
Communauté urbaine de Nouakchott
Ville de Bamako
CRATerre - ENSAG
Institut supérieur des Arts et Culture de Dakar
Université de Bamako
Ecole du Patrimoine Africain
Institut Supérieur de Commerce et d'Administration d'Entreprises (ISCAE)

Associés

Directions du patrimoine culturel de Bénin, Cap Vert, Mali, Mauritanie et Sénégal.
UNESCO (Centre du patrimoine mondial, Convention France-UNESCO).

